

PROCÉDURE COVID - saison 2022/2023

QUEL CHAMPIONNAT EST CONCERNÉ PAR LA DEMANDE DE REPORT ?

CHPTS JEUNES (U11 à U18)

CHPTS SENIORS +16 ANS

Les cas contact ne sont pas pris en compte

Je peux demander un report, à partir
de 2 cas positifs avérés.

Je peux demander un report, à partir
de 3 cas positifs avérés
(tests PCR ou antigéniques
uniquement)

COMMENT FAIRE ?

- Les 2 clubs se mettent d'accord pour le jour et l'heure de jeu
- Seulement après, la demande de report est saisie dans Gesthand.
- Si les clubs ne s'accordent pas sur une date, la COC imposera la date de report.

- Envoyer les 3 tests positifs à l'adresse 5300000.covid.medical@ffhandball.net et préciser dans le mail la rencontre et le niveau de jeu
- A réception des tests et après vérifications, la COC, en lien avec le médical, valide ou refuse le report.

LE REPORT EST VALIDÉ

- 1/ La COC informe les deux clubs et l'arbitrage que le report est validé pour cause de cas COVID.
- 2/ Les 2 clubs se mettent d'accord pour un nouveau jour et horaire de jeu.
- 3/ Seulement après, la demande de report est saisie dans Gesthand.
- 4/ Si les clubs ne s'accordent pas sur une date, la COC imposera la date de report.

LE REPORT EST REFUSÉ

- La COC informe le club demandeur que le report est refusé
- La rencontre reste programmée à la date et heure initialement prévues

Précision sur l'envoi des tests PCR ou antigéniques

- Ils doivent être envoyés UNIQUEMENT sur l'adresse 5300000.covid.medical@ffhandball.net et ce ; afin de respecter le secret médical.
- Une fois la demande de report traitée, ces documents seront détruits.